

Avis en vertu de l'article 12 Renseignements supplémentaires exigés

après la mise en marché

Nom du produit : Herbicide de qualité technique Isoxaben

Numéro d'homologation : 24204

N° de la demande : 2019-0411 Numéro du document de l'ARLA : 3095179

Au cours de la période d'homologation qui a été accordée jusqu'au 31 décembre 2025, les renseignements suivants doivent être produits et fournis à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire au plus tard le 30 septembre 2022 et devraient indiquer les numéros de CODO précisés. Une réponse partielle aux modalités décrites ne sera pas acceptée.

PARTIE 2 CHIMIE DU PRODUIT, INGRÉDIENT ACTIF DE QUALITÉ

TECHNIQUE

CODO: 2.13.3

Titre: Données par lots

Détails : Les données de cinq lots représentant la production à l'échelle

commerciale (pour le site de fabrication) en tant qu'exigence pour les données après la mise en marché. Les données analytiques (conformes aux bonnes pratiques de laboratoire [BPL]) devraient être fournies d'ici le

30 septembre 2022.

